



**SPP et PATS
SDIS du RHONE**

Monsieur le directeur
du SDIS du Rhône
17 rue Rabelais
69421 Lyon cedex 03

Lyon, le 16 décembre 2011

Objet : discours président union départementale

Monsieur le directeur,

Nous avons été alertés par plusieurs collègues SPP qui ont été surpris par les propos tenus par le président de l'union départementale du Rhône au cours de différentes cérémonies de la dernière Sainte Barbe.

En effet, lors des discours officiels dans les casernements de Mions, St Symphorien d'Ozon et Tassin, ce président a tenu des propos que les personnels présents ont trouvé choquants, déplacés, et insultants à l'égard des sapeurs- pompiers professionnels du Rhône.

Durant ses interventions il a critiqué ouvertement les SPP, par ailleurs fonctionnaires publics territoriaux, qui ont exercé leur droit de grève pour la journée du 17 novembre dernier et a porté un jugement s'opposant au droit de grève des SPP. Il a également déformé, sciemment ou pas, les revendications syndicales faites contre le protocole d'accord signé le 23 septembre dernier pour annoncer que la grève était menée contre le volontariat. En revanche, nous constatons que la teneur de son discours au centre de Givors n'était pas la même. Est-ce votre présence qui l'en a dissuadé ?

Nous qualifions cette attitude d'inadmissible et cette prise de parole totalement indigne de la part d'un président d'union départementale. Ce comportement à géométrie variable ne peut que générer des conflits au sein du SDIS entre professionnels et volontaires qui n'ont pas lieu d'être. Il y a déjà bien assez de soucis entre cette union et notre comité social.

Pour ceux qui auraient du mal à lire et comprendre nos revendications sur cette filière, nous n'avons jamais attaqué les SPV. En revanche nous contestons ouvertement le système du volontariat qui laisse entendre aux plus jeunes qu'ils deviendront SPP.

Même si nous savons que vous n'avez pas de pouvoir officiel sur l'union départementale du Rhône, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès de son représentant pour lui expliquer les règles de bonne conduite, de cohérence et de retenue liées à ce poste

En espérant que notre courrier retiendra toute votre attention et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le directeur, à l'assurance de notre considération.

Copie :

Pdt CA SDIS 69
Pdt CASC SDIS du Rhône

Le secrétaire général SUD

Gilbert LEBRUN